

tenue sous la présidence de Monsieur LEMAIRE, assisté(e)
de Madame JAUR et Madame COURTOIS, Conseillères
En présence de Monsieur HUGUEN, Rapporteur public
Madame RANWEZ, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2203803 RAPPORTEURE: Madame Céline COURTOIS

Titre de l'affaire Décision implicite par laquelle le préfet du Nord a refusé de convoquer en vue du dépôt d'une demande de titre de séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

02) DOSSIER N° 2203846 RAPPORTEURE: Madame Céline COURTOIS

Titre de l'affaire Décision en date du 14 janvier 2022 par laquelle le préfet du Nord a refusé l'enregistrement une demande de titre de séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

03) DOSSIER N° 2205274 RAPPORTEURE: Madame Céline COURTOIS

Titre de l'affaire Décision en date du 28 février 2022 par laquelle le préfet du Nord a refusé de fixer un rendez-vous de première demande de titre de séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître VERGNOLE Marion (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2206575	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier LEMAIRE
Titre de l'affaire	Décisions en date du 17 août 2022 par lesquelles le préfet du Nord a refusé de délivrer un titre de séjour, a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître MBOGNING Sinclair (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2207071	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier LEMAIRE
Titre de l'affaire	Décisions en date du 27 juin 2022 par lesquelles le préfet du Nord a refusé de délivrer un titre de séjour, a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé le pays de destination et a interdit de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2207095	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier LEMAIRE
Titre de l'affaire	Décisions en date du 18 septembre 2022 par lesquelles le préfet du Nord a fait obligation de quitter le territoire français sans délai, a fixé le pays de destination de la mesure d'éloignement et a fait interdiction de circulation sur le territoire français d'une durée de deux ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2208056	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier LEMAIRE
Titre de l'affaire	Décisions en date du 9 septembre 2022 par lesquelles le préfet du Pas-de-Calais a refusé de délivrer un titre de séjour, a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
08)	DOSSIER N° 2208058	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier LEMAIRE
Titre de l'affaire	Décisions en date du 9 septembre 2022 par lesquelles le préfet du Pas-de-Calais a refusé de délivrer un titre de séjour, a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2208060	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier LEMAIRE
Titre de l'affaire	Décision en date du 20 octobre 2022 par laquelle le préfet du Pas-de-Calais a assigné à résidence pour une durée de 6 mois renouvelable	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet
10)	DOSSIER N° 2208061	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier LEMAIRE
Titre de l'affaire	Décision en date du 20 octobre 2022 par laquelle le préfet du Pas-de-Calais a assigné à résidence pour une durée de 6 mois renouvelable	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS - ELOIGNEMENT	M. le Préfet

09 heures 30

11)	DOSSIER N° 2208489	RAPPORTEURE: Madame Céline COURTOIS
Titre de l'affaire	Décisions en date du 3 novembre 2022 par lesquelles le préfet du Nord a refusé de délivrer un titre de séjour, a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître PERINAUD Claire (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	CABINET CENTAURE AVOCATS
12)	DOSSIER N° 2209348	RAPPORTEURE: Madame Céline COURTOIS
Titre de l'affaire	Décisions en date du 18 juillet 2022 par lesquelles le préfet du Nord a refusé de délivrer un titre de séjour, a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé le pays de destination et a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître VERGNOLE Marion (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet
13)	DOSSIER N° 2209822	RAPPORTEURE: Madame Céline COURTOIS
Titre de l'affaire	Décisions en date du 16 décembre 2022 par lesquelles le préfet du Nord a fait obligation de quitter le territoire français sans délai, a fixé le pays de destination et a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de deux ans	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DJOHOR Malika
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ELOIGNEMENT	M. le Préfet

Arrêté le 15/04/2024
Le président du tribunal par intérim,

M. LIVENAI